



*Responsable local*

**Michel GARDIENNET**

32 rue René Levasseur - 77500 CHELLES

Port : 06 67 46 73 86

Mail : michelgardiennet@yahoo.fr

## CONVENTION DE PARTENARIAT

Entrés soussignés :

*Mairie de Montfermeil*

Et : **Les Clayes Handisport / Sport Adapté – Bouchons de l'Espoir**

Association loi de 1901 dont le siège est situé l'ARGOS 17 avenue de Villepreux 78340 Les Clayes sous Bois, représenté par son président Bernard Dufeil et par son représentant local Michel Gardiennet situé au 32 rue René Levalleur 77500 Chelles,

Il est convenu ce qui suit :

**Préambule :**

*Mairie de Montfermeil* attache, dans le cadre des activités de solidarité et de lien social, à mener des missions sociales et intergénérationnelles.

Les Clayes handisport/Sport Adapté collectent les bouchons pour assurer le financement d'équipement coûteux pour la pratique du handisport et du sport adapté, et mobiliser l'opinion public à la cause du handicap.

**Article 1 – Objet de la convention :**

*Mairie de Montfermeil* et Les Clayes handisport/Sport Adapté décident, par la présente, de collaborer afin de permettre aux sportifs handicapés de pratiquer leur sport grâce à du matériel adapté.

**Article 2 – Engagement de *Mairie de Montfermeil***

*Mairie de Montfermeil* s'engage à collecter auprès de ses adhérents, de leurs familles et leurs amis, les bouchons de plastique.

**Article 3 – Engagements des Clayes handisport :**

Les Clayes handisport s'engagent à fournir des sacs pour mettre les bouchons, à venir chercher les sacs à la demande.

**Article 4 – Durée de la convention :**

Elle est prévue pour un an, prend effet au *Mai 2025* et sera reconduite tacitement d'année en année. Elle pourra être modifiée par voie d'avenant à la demande de l'une ou l'autre des parties.

Fait à *Montfermeil* le ..... (en deux exemplaires originaux)

Pour *Mairie de Montfermeil*

Monsieur le Maire,  
Xavier LEMOINE



Pour les Clayes handisport  
Par délégation  
le Responsable local

Michel GARDIENNET

*Gardiennet*